**Vademecum du référent JAC en lycée**

Un adulte par établissement (de préférence le référent culture, à moins que celui-ci ne souhaite pas assurer cette mission) se charge d’animer la communauté des jeunes ambassadeurs de la culture au sein de l'établissement scolaire et d'accompagner ces jeunes dans la mise en œuvre de leur mission.

Il doit aider les jeunes ambassadeurs mais sans se substituer à eux.

**TACHES DU REFERENT JAC**

* Communiquer sur le projet en début d'année auprès des élèves (affichage, diffusion de vidéos...)
* Participer à la formation organisée par la DAAC et Caen la mer
* Récupérer les adresses mail et coordonnées des élèves
* Transmettre les candidatures des élèves à la Communauté Urbaine de Caen la mer par mail : ambassadeursdelaculture@caenlamer.fr **et** par courrier :

Direction de la Culture

Hôtel de Ville

Esplanade Jean-Marie Louvel

14027 Caen cedex 9

* Etre le lien avec l'administration du lycée, la vie scolaire (notamment l'Internat) et avec les professeurs (autorisation d'absences…)
* Être en relation avec les structures culturelles si cela est nécessaire
* Apporter des conseils aux JAC qui le demanderaient
* Organiser plusieurs **réunions JAC** dans l'année, 3 a minima :
* La 1ère informera les élèves intéressés sur le contenu du projet, leur rôle, leur implication (dans la mesure du possible, il est souhaitable de faire intervenir des anciens JAC).
* Une seconde réunion, sera mise en place au bout de quelques mois pour faire un bilan de mi-parcours.
* Une troisième réunion avant la fin du projet, afin d'effectuer le bilan.

**Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le professeur coordinateur du projet à cette adresse :** deborah.sakhi@gmail.com